

Le 19 janvier 2010

Présidents et chefs de la direction, a/s des mandataires principaux au Canada
Assureurs étrangers autorisés à exercer des activités au Canada

Objet : Ci-joint une version révisée du document Consentement et engagement visant à faciliter l'exercice des activités d'assurance partout au Canada en vertu de la partie XIII révisée de la *Loi sur les sociétés d'assurance* (Canada).

Canadian
Council of
Insurance
Regulators

Conseil
canadien des
responsables
de la
réglementation
d'assurance

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de consultations auprès des intervenants de l'industrie, les responsables de la réglementation ont révisé le document Consentement et engagement qui vous avez été envoyé le 1^{er} décembre 2009. Il est à présent rédigé en des termes plus généraux pour laisser aux sociétés plus de souplesse dans leurs modèles opérationnels.

Vous vous souviendrez sans doute que le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) a accepté de coordonner la distribution et la réception du document ci-joint Consentement et engagement.

Nous joignons à cette lettre une copie vierge du document Consentement et engagement révisé, ainsi que l'avis révisé expliquant les raisons à l'origine de ce document. La date limite pour signer et retourner volontairement ce document a été repoussée au 31 janvier 2010.

Les responsables de la réglementation d'assurance des provinces canadiennes concernées vous seraient reconnaissants de vous conformer promptement à la présente demande. Veuillez envoyer les questions que vous ou vos représentants pourriez avoir à ccir-ccrra@fSCO.gov.on.ca.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,



Danielle Boulet
CCRRA